

Résumé

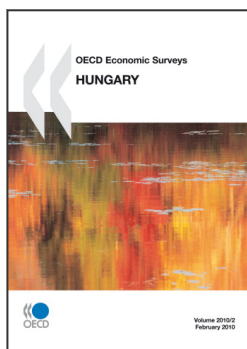
La Hongrie est confrontée à l'une des plus graves récessions observées parmi les pays de l'OCDE. En dépit de l'aide financière apportée par les institutions internationales, la politique macroéconomique a dû conserver une orientation restrictive. La situation se stabilise, mais l'ampleur de la récession laissera des marques profondes. Des réformes structurelles décisives vont devoir être mises en œuvre à l'avenir pour ramener l'économie sur une trajectoire de croissance viable. Le transfert de la charge fiscale des revenus du travail vers la consommation a notablement contribué à réduire les distorsions économiques. La réforme des retraites, qui permettra d'accroître l'offre de travail, doit être poursuivie. Afin de renforcer la productivité, il importe de promouvoir des politiques propices à l'innovation. Il est par ailleurs indispensable de mettre au point un ensemble équilibré de mesures économiques pour relancer la croissance. Il faut poursuivre l'assainissement des finances publiques, tout en évitant de prendre des mesures excessivement procycliques si la situation économique se dégrade de façon plus prononcée que prévu. À mesure que l'activité se redressera, la banque centrale devra continuer à assurer une bonne communication avec les marchés de capitaux, de manière à éviter de compromettre la stabilité financière en cas de brusque revirement de la confiance des marchés.

Il convient de maintenir l'élan de la réforme budgétaire. Des progrès notables ont été accomplis récemment sur le plan de l'amélioration de la viabilité budgétaire. La mise en place de règles budgétaires et d'un Conseil budgétaire est la bienvenue à l'approche des élections de 2010, étant donné l'influence que le cycle électoral a exercée sur les déficits budgétaires dans le passé. Il est donc de la plus haute importance que le Conseil budgétaire bénéficie d'une large assise politique. Il serait également souhaitable d'accumuler une certaine expérience avant d'envisager de modifier en profondeur la loi de responsabilité budgétaire. L'amélioration de l'administration publique en général devrait se traduire par des gains de bien-être importants, et la réduction de la taille de l'État devrait permettre, à terme, des réductions d'impôts. Le gouvernement doit continuer d'alléger de façon ciblée les effectifs de la fonction publique et renforcer les procédures de passation des marchés. Afin de promouvoir des réformes de l'administration publique, il conviendrait de mettre en place un mécanisme de suivi. Les autorités devraient aussi s'employer à améliorer l'efficacité du système de santé en s'efforçant de dégager un consensus en faveur d'un mécanisme de participation des patients au coût des soins médicaux.

Une refonte du cadre de réglementation financière s'impose. La crise a mis en évidence plusieurs faiblesses du cadre de surveillance, notamment sur le plan du contrôle et de l'évaluation des risques. Il importe de limiter la prise de risques excessifs par les emprunteurs en plafonnant la part des revenus qui peut être consacrée au service de la dette, et il y aurait lieu de vérifier les revenus des emprunteurs au moyen de pièces justificatives. Pour veiller au respect du plafonnement des ratios d'endettement, il faudrait mettre en place un registre de l'ensemble des crédits. Du côté des créanciers, il faudrait imposer aux banques des coûts plus importants lorsqu'elles accordent des prêts à risque, en les soumettant à des coefficients de fonds propres plus élevés. Il faudrait limiter les possibilités de modification unilatérale des contrats, renforcer la protection des consommateurs

et veiller à ce que toutes les conditions attachées aux produits financiers soient indiquées de façon transparente. Comme cela était souhaitable, l'autorité de surveillance est devenue indépendante du ministère des Finances et rend compte directement au législateur. Afin de prévenir les risques systémiques, une coopération étroite entre la banque centrale et l'autorité de surveillance serait par ailleurs nécessaire.

L'efficacité de l'enseignement a besoin d'être améliorée. Le système scolaire présente certains aspects favorables, notamment une grande autonomie. Néanmoins, les jeunes issus des établissements de formation professionnelle ne sont pas suffisamment préparés à l'entrée dans la vie active. Il convient de poursuivre la mise en œuvre de politiques destinées à favoriser la formation professionnelle pratique dans les centres régionaux intégrés de formation professionnelle et sur le lieu de travail. S'agissant de l'efficacité des établissements, il y aurait lieu d'accroître le nombre d'heures d'enseignement effectif en proportion du temps de travail légal total, et de nouveaux regroupements ou associations entre communes seraient encore possibles. La proportion d'adultes diplômés de l'enseignement supérieur est encore faible. Les autorités devraient s'employer à assurer une meilleure adéquation entre les études supérieures et les besoins du marché du travail, et subordonner le maintien de la gratuité des études à des conditions plus rigoureuses, tout en offrant davantage de possibilités pour la prise en charge des frais de subsistance des étudiants issus de milieux défavorisés.



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Hungary 2010

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_surveys-hun-2010-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Résumé », dans *OECD Economic Surveys: Hungary 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-hun-2010-2-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.